



Convention sur la lutte contre la désertification

Distr. générale
16 décembre 2010
Français
Original: anglais

Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention

Neuvième session

Bonn, 21-25 février 2011

Point 3 d) de l'ordre du jour provisoire

Évaluation de la mise en œuvre de la Convention

au moyen d'indicateurs de résultats:

Analyse préliminaire des informations contenues dans les rapports des pays parties touchés et des pays développés parties, des organismes des Nations Unies et des organisations intergouvernementales, et du Fonds pour l'environnement mondial au sujet de l'objectif opérationnel 4 de la Stratégie

Analyse préliminaire des informations contenues dans les rapports des pays parties touchés et des pays développés parties, des organismes des Nations Unies et des organisations intergouvernementales, et du Fonds pour l'environnement mondial au sujet de l'objectif opérationnel 4 de la Stratégie

Note du secrétariat

Résumé

Le présent document comporte une synthèse et une première analyse des informations soumises par les pays parties touchés et les pays développés parties, ainsi que le Fonds pour l'environnement mondial, au sujet de l'objectif opérationnel 4 de la Stratégie: renforcement des capacités. Il contient une analyse d'un indicateur de résultats consolidés au plan mondial, assortie d'une analyse complémentaire plus détaillée aux plans sous-régional et régional.

Dans le document sont proposées un certain nombre de conclusions sur l'état d'avancement des activités liées à l'objectif opérationnel 4 (perspective axée sur les points de comparaison), ainsi que des recommandations aux fins d'examen par le Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention au sujet de la nécessité d'ajuster, de rationaliser et de renforcer les activités correspondantes en vue d'atteindre cet objectif (perspective axée sur les objectifs).

Les Parties et autres entités concernées ayant soumis leur premier rapport selon une démarche reposant sur les indicateurs, certaines considérations relatives à l'application des indicateurs et la communication d'informations sur ces indicateurs sont également présentées dans le document ICCD/CRIC(9)/10 qui enrichit le processus itératif.

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction.....	1–3	3
II. Indicateur de résultats CONS-O-13 des résultats 4.1 et 4.2.....	4–58	3
A. Analyse au plan mondial	4–14	3
B. Pays parties touchés (analyse aux plans sous-régional et régional).....	15–51	8
C. Pays développés parties	52–57	25
D. Fonds pour l’environnement mondial.....	58	27
III. Conclusions.....	59–64	28
IV. Recommandations.....	65	29

I. Introduction

1. Le présent document comporte une synthèse et une première analyse des informations soumises par les Parties et les observateurs au sujet de l'objectif opérationnel 4 (OO 4) du Plan-cadre stratégique décennal visant à renforcer la mise en œuvre de la Convention («la Stratégie»): renforcement des capacités.

2. Pour l'indicateur de résultats CONS-O-13 attaché à l'objectif opérationnel 4 (voir chap. II ci-après), une section consacrée à l'analyse au plan mondial décrit la situation par rapport à cet indicateur selon une perspective mondiale, en s'appuyant sur les informations communiquées par les pays parties touchés et par les pays développés parties. Des informations plus détaillées sont présentées dans les sections suivantes consacrées à l'analyse aux plans sous-régional et régional pour les pays parties touchés ainsi que pour les pays développés parties¹ et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), selon que de besoin.

3. Les conclusions d'ensemble sur l'état d'avancement des activités liées à l'objectif opérationnel 4 (OO 4), qui figurent en fin de document, portent sur les questions importantes ayant trait aux informations de référence pour les indicateurs de résultats (perspective axée sur les points de comparaison). Des recommandations ont été formulées aux fins d'examen par le Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention («le Comité») au sujet de la nécessité d'ajuster, de rationaliser et de renforcer les activités en vue de la réalisation des objectifs de la Stratégie (perspective axée sur les objectifs). Selon un cadre axé sur les résultats, le Comité souhaitera peut-être énoncer à l'intention des Parties et des institutions relevant de la Convention des orientations concrètes permettant d'assurer le suivi des recommandations ciblées, dont la Conférence des Parties serait saisie pour examen.

II. Indicateur de résultats CONS-O-13 des résultats 4.1 et 4.2

A. Analyse au plan mondial

1. Nombre d'initiatives de renforcement des capacités de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse

4. Tant pour 2008 que pour 2009, le nombre d'initiatives de renforcement des capacités se rapportant à la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse (DDTS) menées dans le monde est impressionnant. Près de 1 000 initiatives découlant de l'auto-évaluation nationale des capacités à renforcer étaient en cours en 2008 et l'on en dénombrait plus de 1 300 en 2009 (soit une augmentation de 46 %); pas loin de 5 000 autres initiatives étaient menées en 2008 et 2009 (en hausse de 2 %). La prédominance des initiatives non issues de l'auto-évaluation nationale des capacités par rapport à celles qui y sont liées est manifeste: le rapport est d'environ 1/5. Ce constat est frappant sachant que l'auto-évaluation nationale des capacités est de loin la méthode la plus utilisée pour évaluer les besoins en matière de renforcement des capacités, comme l'ont indiqué les pays dans leurs rapports.

5. L'Afrique et l'Asie se détachent nettement dans les résultats communiqués pour les deux types d'initiatives; il convient toutefois de se montrer prudent quant à la méthodologie

¹ Y compris les organisations d'intégration économique régionale créées par les pays développés (telles que l'Union européenne dans le présent processus de notification et d'examen).

appliquée pour compter ces initiatives, la très grande majorité d'entre elles ayant été notifiée par cinq pays (trois pays africains et deux pays asiatiques). Cela étant, même si l'on écarte les chiffres en question, la prédominance des autres initiatives par rapport à celles issues de l'auto-évaluation nationale des capacités reste marquée.

6. Cela peut s'expliquer, du moins en partie, par le fait que les pays développés ont indiqué avoir soutenu plus de 1 000 initiatives de renforcement des capacités au cours des deux années à l'examen, dont aucune n'était issue de l'auto-évaluation nationale des capacités.

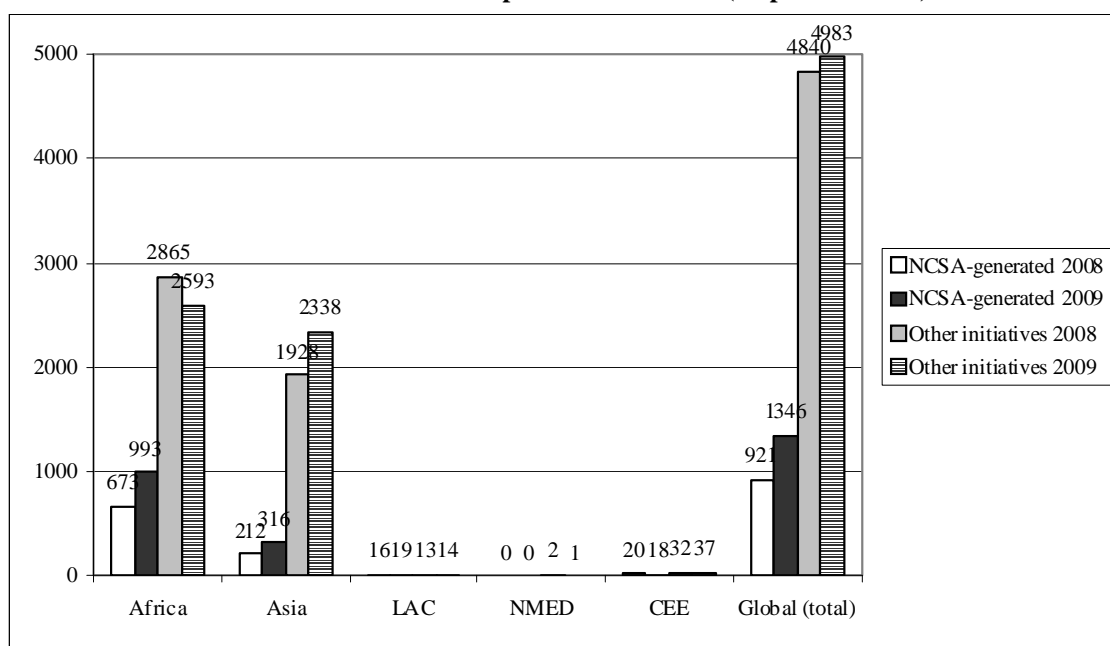
Tableau 1

Nombre d'initiatives de renforcement des capacités de la DDTS (au plan mondial)

<i>Region</i>	<i>Number of NCSA-generated capacity-building initiatives in 2008</i>	<i>Number of NCSA-generated capacity-building initiatives in 2009</i>	<i>Number of other capacity-building initiatives in 2008</i>	<i>Number of other capacity-building initiatives in 2009</i>
Africa	673	993	2 865	2 593
Asia	212	316	1 928	2 338
LAC	16	19	13	14
NMED	0	0	2	1
CEE	20	18	32	37
Global (total)	921	1 346	4 840	4 983

Figure 1

Nombre d'initiatives de renforcement des capacités de la DDTS (au plan mondial)



7. La plupart des pays ayant répondu à la question (60 sur 80, soit 75 %) ont déclaré qu'ils évaluaient leurs besoins en matière de renforcement des capacités. Cela correspond exactement au nombre de pays ayant fait part d'initiatives de renforcement des capacités en 2008-2009. Neuf pays seulement (11 %) ont déclaré qu'ils n'évaluaient pas leurs besoins, et 11 (14 %) ont indiqué que ce processus était encore en cours. Cela signifie que les pays

touchés sont grandement conscients de l'importance des activités de renforcement des capacités de la DDTS, et qu'ils ont déjà pris des mesures à cet égard.

8. L'auto-évaluation nationale des capacités est la méthode la plus utilisée pour procéder à l'évaluation: 50 pays ont déclaré l'avoir utilisée, seule ou en combinaison avec d'autres méthodes.

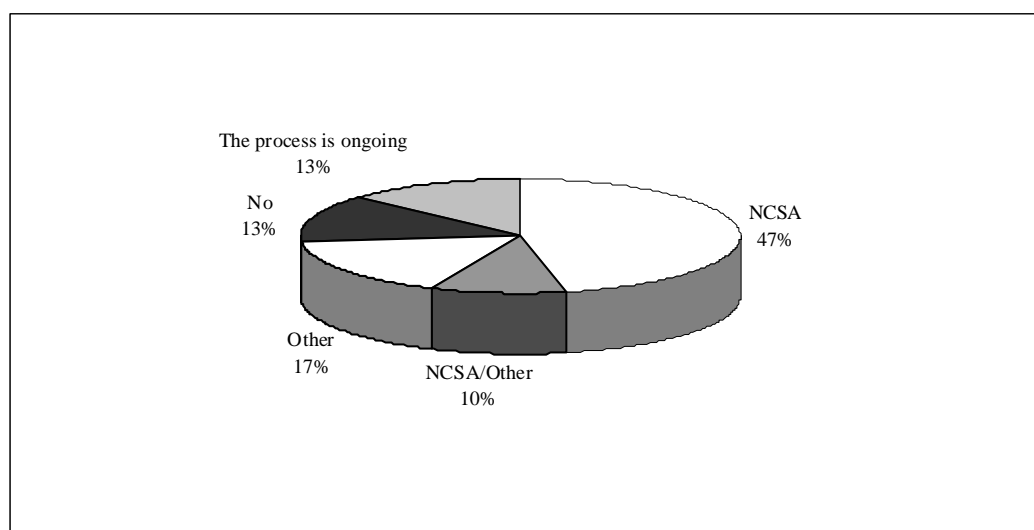
Tableau 2

Évaluation des besoins en renforcement des capacités de la DDTS (au plan mondial)

<i>Region</i>	<i>NCSA</i>	<i>NCSA/Other</i>	<i>Other</i>	<i>No</i>	<i>The process is ongoing</i>
Africa	14	3	5	4	4
Asia	13	4	4	3	3
LAC	8	3	1	2	3
NMED	1	0	0	0	0
CEE	3	1	0	0	1
Global	39	11	10	9	11

Figure 2

Évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités de la DDTS (au plan mondial)



9. Plus des deux tiers des pays qui ont évalué leurs besoins en matière de renforcement des capacités ont également évalué les ressources nécessaires correspondantes. À peine moins de la moitié d'entre eux ont également inclus ces exigences de ressources dans un cadre d'investissement intégré. L'Afrique est la région la plus avancée à cet égard.

Tableau 3
Évaluation des ressources nécessaires pour les besoins en matière de renforcement des capacités de la DDTS (au plan mondial)

<i>Region</i>	<i>Resource requirements assessed and included in an investment framework</i>	<i>Resource requirements assessed but not included in an investment framework</i>	<i>Resources necessary for capacity-building needs not assessed</i>
Africa	8	8	4
Asia	2	10	7
LAC	5	2	5
NMED	0	1	0
CEE	2	0	2
Global (total)	17	21	18

2. Contribution nationale à la réalisation de l'objectif

D'ici à 2014, au moins 90 % des pays parties touchés, et des entités sous-régionales et régionales concernées, mettent en œuvre des plans, programmes ou projets spécifiques de renforcement de capacités liés à la DDTS.

(Voir ICCD/CRIC(9)/INF.2, sect. II.C.10, modèle établi pour CONS-O-13.)

10. Au cours de la période à l'examen, 60 pays ont mené des initiatives de renforcement des capacités de la DDTS, ce qui représente 71 % des pays ayant répondu à la question. Dix-huit autres pays ont indiqué qu'ils comptaient mener de telles initiatives d'ici à 2014; quatre ont déclaré ne pas envisager d'initiative de cet ordre. Si l'on compte que tous les projets seront menés à bon terme, 92 % de ces pays seront dotés d'une initiative d'ici à 2014, résultat légèrement supérieur à l'objectif de 90 %. Si les huit pays développés qui ont dit être disposés à offrir leur appui aux pays touchés (22 pays et deux régions) se concertent en vue de la réalisation de ces projets, cela contribuera certainement à garantir la réalisation de l'objectif d'ici à 2014.

11. Sous l'angle régional, l'écart enregistré dans les taux actuels est assez considérable: les pourcentages communiqués oscillent entre 40 et 83 %. Deux régions devraient atteindre le seuil fixé d'ici à 2014 et trois ne devraient pas y parvenir. La forte probabilité que l'objectif général soit atteint découle essentiellement des excellents résultats enregistrés en Afrique.

Tableau 4

Nombre de pays dotés d'initiatives de renforcement des capacités propres à la DDTS – Contribution nationale à la réalisation de l'objectif (au plan mondial)

<i>Region</i>	<i>2008-2009</i>	<i>2010-2011</i>	<i>2012-2013</i>	<i>No plan yet</i>
Africa	25	3	1	0
Asia	18	2	5	1
LAC	10	3	1	1
NMED	2	0	1	1
CEE	5	0	2	1
Global (total)	60	8	10	4

3. Évaluation qualitative

«Avez-vous bénéficié de l'assistance de l'une des institutions suivantes lors de l'établissement de vos capacités dans le cadre de la lutte contre la DDTS?»

(Voir ICCD/CRIC(9)/INF.2, sect. II.C.10, modèle établi pour CONS-O-13.)

12. Un grand nombre de pays ont dit avoir bénéficié d'une assistance pour le renforcement de leurs capacités de lutte contre la DDTS. Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) a été l'institution la plus active en la matière. Il a soutenu plus de la moitié des pays ayant soumis leur rapport au cours du présent cycle d'établissement des rapports. D'autres institutions multilatérales ont été elles aussi très actives. La configuration de l'assistance fournie est très semblable d'une région à l'autre.

13. Il est intéressant d'étudier le niveau de l'aide bilatérale apportée. Vingt-cinq pays touchés ont indiqué avoir bénéficié d'une assistance bilatérale. Par ailleurs, les 11 pays développés parties qui ont renseigné sur l'aide qu'ils avaient apportée aux pays touchés ont fait état de 101 pays bénéficiaires. Très clairement, les informations sur l'assistance reçue et celles ayant trait à l'assistance fournie ne concordent pas, ce qui ne peut s'expliquer par le seul fait que tous les pays signalés comme étant bénéficiaires de l'assistance bilatérale n'ont pas nécessairement soumis leur rapport au cours du présent cycle d'établissement des rapports.

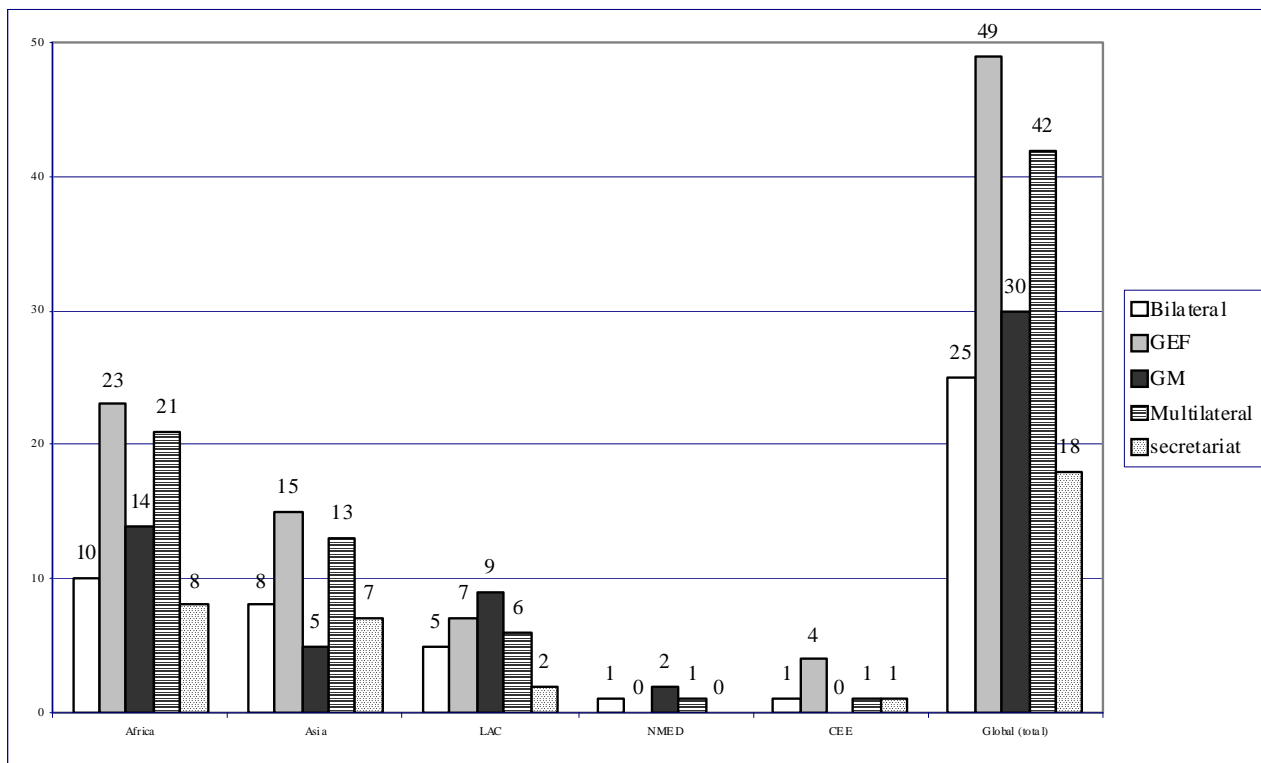
14. L'examen approfondi des données révèle qu'un certain nombre de pays ont indiqué n'avoir bénéficié d'aucune assistance dans le cadre d'une coopération bilatérale, alors que plusieurs pays développés ont déclaré qu'une assistance au renforcement des capacités avait été fournie à ces pays. L'Afrique de l'Ouest, par exemple, a été signalée comme la région ayant le plus bénéficié d'une assistance, or quatre pays seulement de cette région ont dit avoir bénéficié d'une assistance bilatérale.

Tableau 5

Assistance au renforcement des capacités fournie par des institutions (au plan mondial)

<i>Region</i>	<i>Bilateral</i>	<i>GEF</i>	<i>GM</i>	<i>Multilateral</i>	<i>Secretariat</i>
Africa	10	23	14	21	8
Asia	8	15	5	13	7
LAC	5	7	9	6	2
NMED	1	0	2	1	0
CEE	1	4	0	1	1
Global (total)	25	49	30	42	18

Figure 3
Assistance au renforcement des capacités fournie par des institutions (au plan mondial)



B. Pays parties touchés (analyse aux plans sous-régional et régional)

1. Nombre d’initiatives de renforcement des capacités de la DDTS

a) Afrique

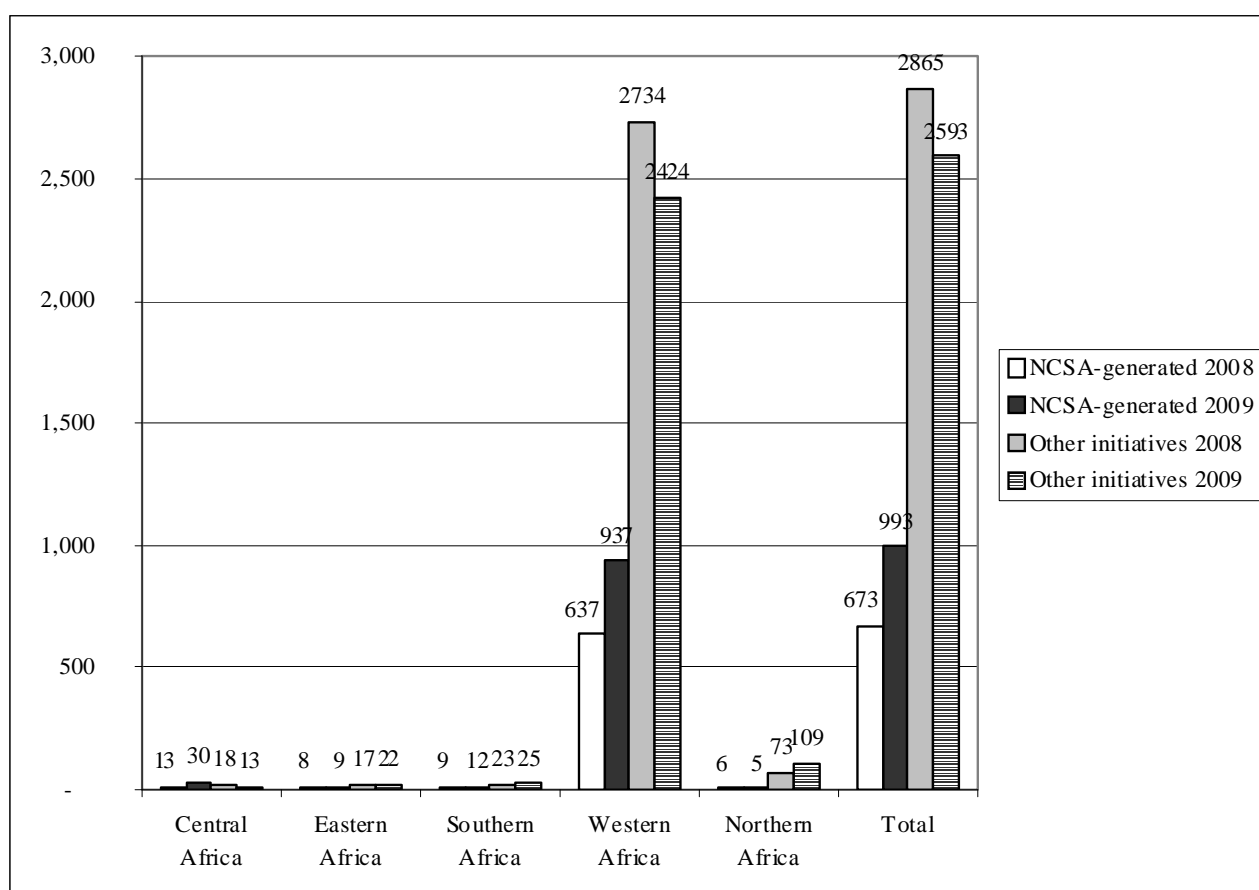
15. Les pays parties africains ont fait part d’un grand nombre d’initiatives de renforcement des capacités. Leur nombre a légèrement augmenté (de 1,4 %) entre 2008 et 2009. La plus grande part de ces initiatives a été notifiée par l’Afrique de l’Ouest (95,3 % de l’ensemble des initiatives menées en Afrique en 2008 et 93,7 % de celles menées en 2009), et tout particulièrement par le Sénégal, mais le Niger et le Cap-Vert ont eux aussi fait part d’un nombre élevé d’initiatives.

16. Les initiatives de renforcement des capacités issues de l’auto-évaluation nationale des capacités sont bien moins présentes que les autres types d’initiative, et ce particulièrement en Afrique de l’Ouest et du Nord. L’exception est l’Afrique centrale, où elles ont été plus nombreuses que les autres initiatives en 2009. Toutefois, le nombre d’initiatives issues de l’auto-évaluation nationale des capacités grandit, et celui des autres initiatives diminue.

Tableau 6
Nombre d'initiatives de renforcement des capacités de la DDTS (Afrique)

Subregion	Number of NCSA-generated capacity-building initiatives in 2008	Number of NCSA-generated capacity-building initiatives in 2009	Number of other capacity-building initiatives in 2008	Number of other capacity-building initiatives in 2009
Central Africa	3	30	18	13
Eastern Africa	8	9	17	22
Northern Africa	6	5	73	109
Southern Africa	9	12	23	25
Western Africa	637	937	2 734	2 424
Africa (total)	673	993	2 865	2 593

Figure 4
Nombre d'initiatives de renforcement des capacités de la DDTS (Afrique)



17. La plupart des pays africains ont déjà évalué leurs besoins en matière de renforcement des capacités (22 pays, soit 77 %). Quatre pays (11 %) sont en voie de le faire et quatre autres ne l'ont pas encore fait. Tous les pays d'Afrique de l'Est ont déjà achevé cette évaluation.

18. Sur les 22 pays ayant déjà évalué leurs besoins en matière de renforcement des capacités, une nette majorité (14 pays) a procédé au moyen de l'auto-évaluation nationale

des capacités, et trois autres pays ont recouru à la fois à l'auto-évaluation nationale des capacités et à d'autres procédés. Cinq pays ont recouru exclusivement à d'autres méthodes que l'auto-évaluation nationale des capacités.

19. Il convient de noter que l'Afrique de l'Ouest est la sous-région qui a presque exclusivement recouru à l'auto-évaluation nationale des capacités comme méthode d'auto-évaluation; c'est toutefois la région où la prédominance des initiatives de renforcement des capacités non issues de l'auto-évaluation nationale des capacités est la plus marquée.

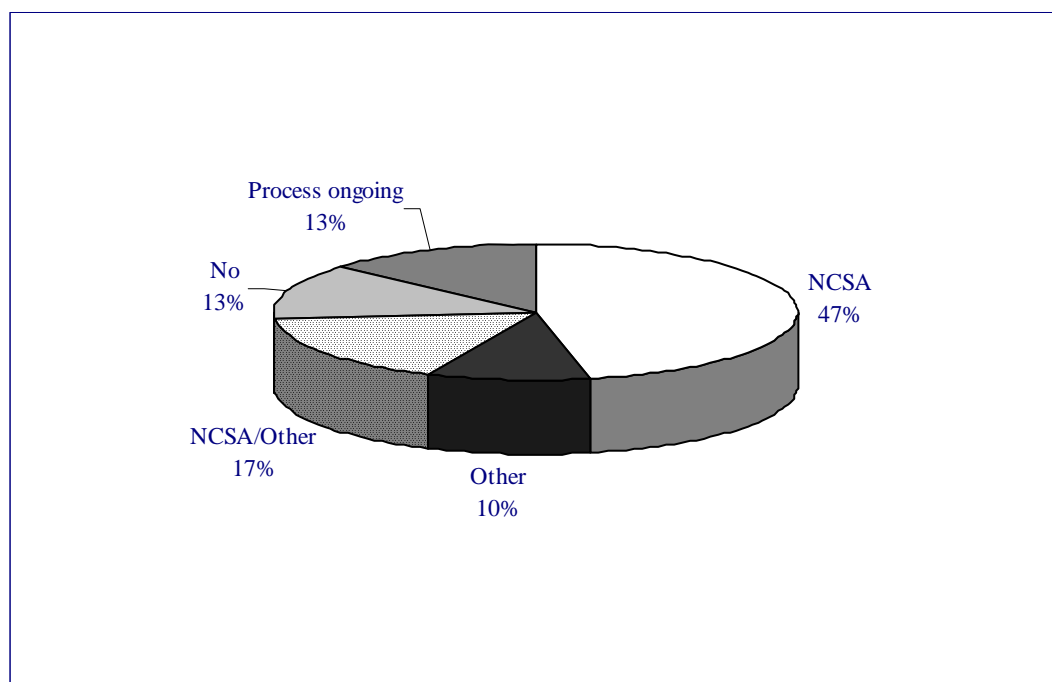
Tableau 7

Évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités de la DDTS (Afrique)

<i>Subregion</i>	<i>NCSA</i>	<i>NCSA/Other</i>	<i>Other</i>	<i>No</i>	<i>The process is ongoing</i>
Central Africa	2	0	2	2	1
Eastern Africa	3	1	0	0	0
Northern Africa	0	1	1	1	0
Southern Africa	1	0	2	1	2
Western Africa	8	1	0	0	1
Africa (total)	14	3	5	4	4

Figure 5

Évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités de la DDTS (Afrique)



20. Sur l'ensemble des pays qui ont évalué leurs besoins en matière de capacités, 80 % (soit 16 des 20 pays ayant répondu à cette question) ont également renseigné sur les ressources nécessaires correspondant à ces besoins. La moitié d'entre eux ont inclus les ressources nécessaires dans un cadre d'investissement. Les écarts d'une sous-région à l'autre retiennent l'attention. Une fois encore, l'Afrique de l'Est se distingue: tous les pays de cette sous-région ont évalué leurs ressources et tous les ont incluses dans un cadre

d'investissement. Cela n'a toutefois pas abouti à un nombre élevé d'initiatives de renforcement des capacités. Par ailleurs, l'Afrique de l'Ouest, qui présente le nombre le plus élevé d'initiatives de renforcement des capacités, est la sous-région où le nombre de pays ayant intégré dans un cadre d'investissement leurs besoins en matière de renforcement des capacités est le moins élevé.

Tableau 8

Évaluation des ressources nécessaires pour les besoins en matière de renforcement des capacités de la DDTS (Afrique)

<i>Subregion</i>	<i>Resource requirements assessed and included in an investment framework</i>	<i>Resource requirements assessed but not included in an investment framework</i>	<i>Resources necessary for capacity-building needs not assessed</i>
Central Africa	3	0	1
Eastern Africa	3	0	0
Northern Africa	0	1	1
Southern Africa	1	2	0
Western Africa	1	5	2
Africa (total)	8	8	4

b) Asie

21. Dix-huit des 28 pays de la région ont fait part d'initiatives de renforcement des capacités en 2009, soit deux de plus qu'en 2008. Trois pays ont indiqué qu'ils n'avaient entrepris d'initiative ni en 2008 ni en 2009, et sept pays de la région n'ont pas répondu à la question. Par rapport à 2008, on observe en 2009 une nette augmentation (24 %) du nombre d'initiatives de renforcement des capacités de la DDTS. Le Népal et l'Iran ont notifié un nombre très élevé d'initiatives non issues de l'auto-évaluation nationale des capacités, en 2008 comme en 2009. L'augmentation des initiatives issues de l'auto-évaluation nationale des capacités en Asie a été spectaculaire (50 % entre 2008 et 2009). Celle des autres initiatives au cours de la même période a été moins marquée (21 %).

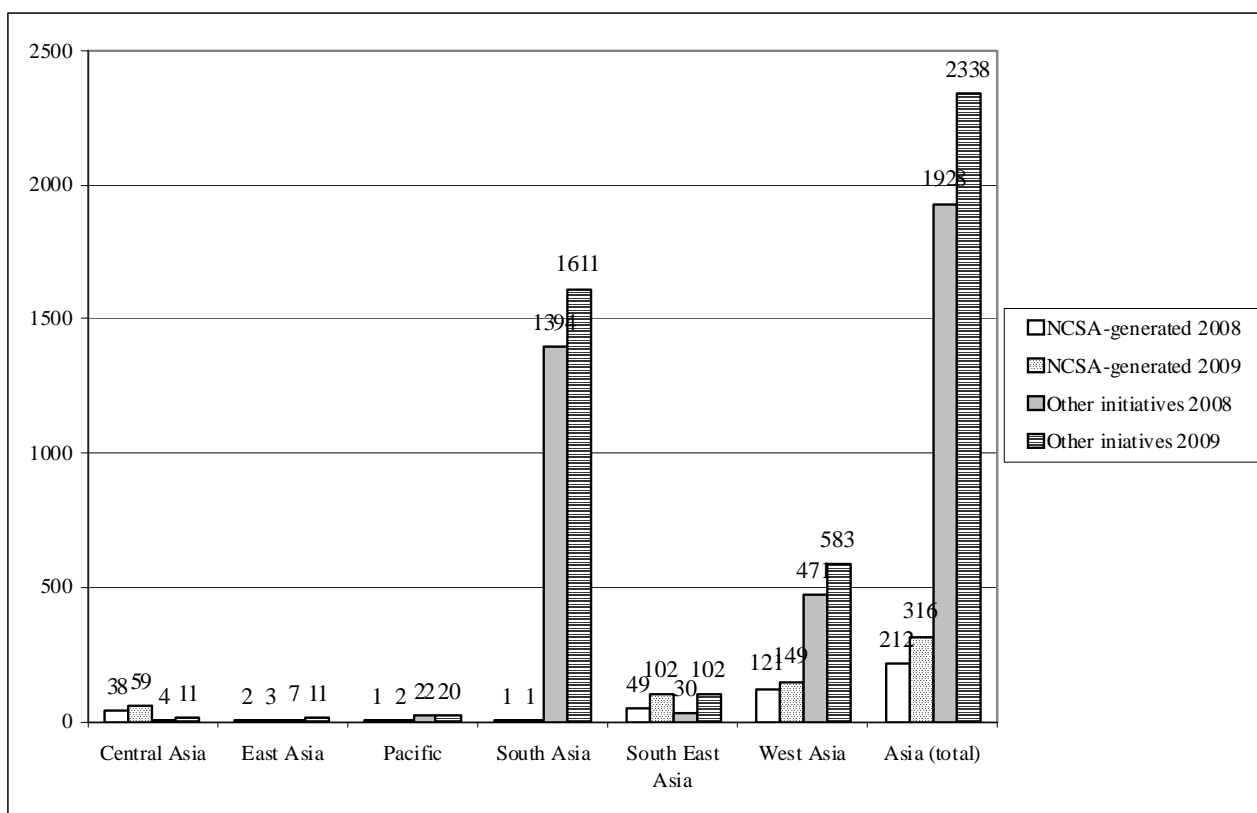
22. Comme en Afrique, les initiatives non issues de l'auto-évaluation nationale des capacités sont bien plus présentes que les autres types d'initiative. Plus de la moitié des pays parties touchés ayant soumis leur rapport ont fait part de l'absence d'initiative issue de l'auto-évaluation nationale des capacités en 2009, ou n'ont pas répondu à la question.

23. Bien que le nombre le plus élevé d'initiatives ait été notifié pour l'Asie occidentale et l'Asie du Sud, l'augmentation la plus importante a été enregistrée en Asie du Sud-Est. Néanmoins, l'auto-évaluation nationale des capacités a un impact important en Asie occidentale, la plupart des pays parties de cette sous-région (Arabie saoudite, Émirats arabes unis, Oman et République arabe syrienne) n'ayant mené que des initiatives issues de l'auto-évaluation nationale des capacités.

Tableau 9
Nombre d'initiatives de renforcement des capacités de la DDTS (Asie)

<i>Subregion</i>	<i>Number of NCSA-generated capacity-building initiatives in 2008</i>	<i>Number of NCSA-generated capacity-building initiatives in 2009</i>	<i>Number of other capacity-building initiatives in 2008</i>	<i>Number of other capacity-building initiatives in 2009</i>
Central Asia	38	59	4	11
East Asia	2	3	7	11
Pacific	1	2	22	20
South Asia	1	1	1 394	1 611
South East Asia	49	102	30	102
West Asia	121	149	471	583
Asia (total)	212	316	1 928	2 338

Figure 6
Nombre d'initiatives de renforcement des capacités de la DDTS (Asie)



24. Une majorité écrasante de pays (21 sur les 27 ayant renseigné ce paramètre, soit 78 %) ont déclaré qu'ils évaluaient les initiatives de renforcement des capacités de la DDTS. Dans 3 pays (1 en Asie de l'Est, 1 dans le Pacifique et 1 en Asie occidentale), l'évaluation est encore en cours, et les 3 pays parties restants (1 dans le Pacifique, 1 en Asie du Sud-Est et 1 en Asie occidentale) ont répondu par la négative. Tous les pays parties d'Asie centrale et d'Asie du Sud ont achevé leur évaluation.

25. Sur les 21 pays ayant évalué leurs besoins en matière de renforcement des capacités, 13 ont répondu qu'ils avaient utilisé l'auto-évaluation nationale des capacités, 4 qu'ils avaient eu recours à d'autres méthodes, et 4 autres qu'ils avaient utilisé les deux méthodes combinées.

26. Comme en Afrique, les sous-régions présentant les plus grands nombres d'initiatives non issues de l'auto-évaluation nationale des capacités (Asie du Sud et Asie occidentale) sont celles qui ont le plus recouru à cette méthode.

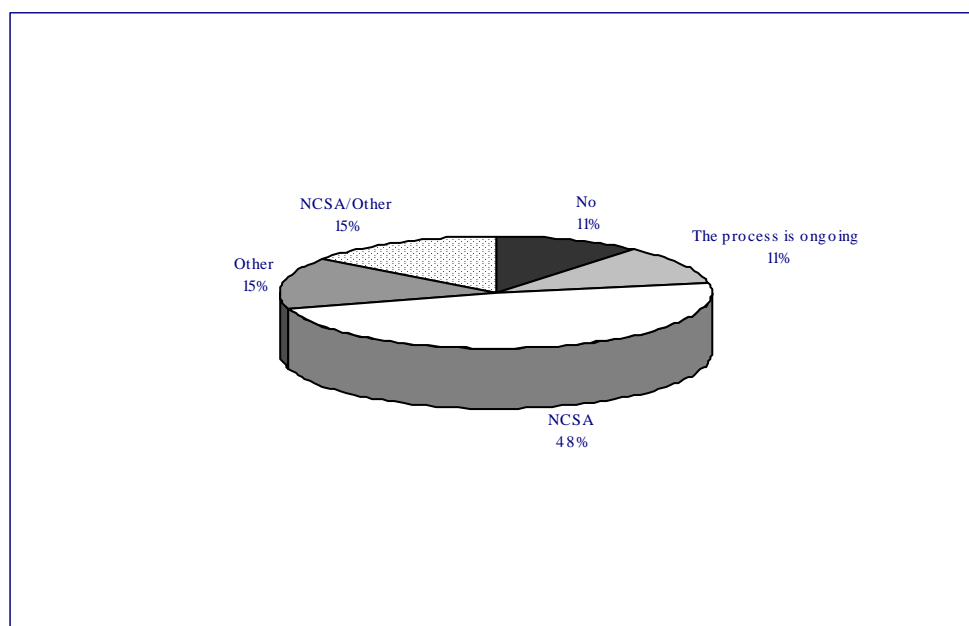
Tableau 10

Évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités de la DDTS (Asie)

<i>Subregion</i>	<i>NCSA</i>	<i>NCSA/Other</i>	<i>Other</i>	<i>No</i>	<i>The process is ongoing</i>
Central Asia	1	1	2	0	0
East Asia	0	1	0	0	1
Pacific	1	1	0	1	1
South Asia	3	1	0	0	0
South East Asia	4	0	0	1	0
West Asia	4	0	2	1	1
Asia (total)	13	4	4	3	3

Figure 7

Évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités de la DDTS (Asie)



27. Sur les 19 pays qui ont répondu à ces questions, 12 ont évalué les ressources qui leur étaient nécessaires pour le renforcement des capacités, et 7 ne l'ont pas fait. Toutefois, seulement 2 des 12 pays en question ont inclus ces ressources nécessaires dans un cadre d'investissement. Il est intéressant de noter que ces deux pays n'ont pas notifié un nombre élevé d'initiatives de renforcement des capacités.

Tableau 11
Évaluation des ressources nécessaires pour les besoins en matière de renforcement des capacités de la DDTS (Asie)

<i>Subregion</i>	<i>Resource requirements assessed and included in an investment framework</i>	<i>Resource requirements assessed but not included in an investment framework</i>	<i>Resources necessary for capacity-building needs not assessed</i>
Central Asia	1	1	1
East Asia	0	0	1
Pacific	0	2	0
South Asia	0	2	2
South East Asia	1	1	2
West Asia	0	4	1
Asia (total)	2	10	7

c) *Amérique latine et Caraïbes*

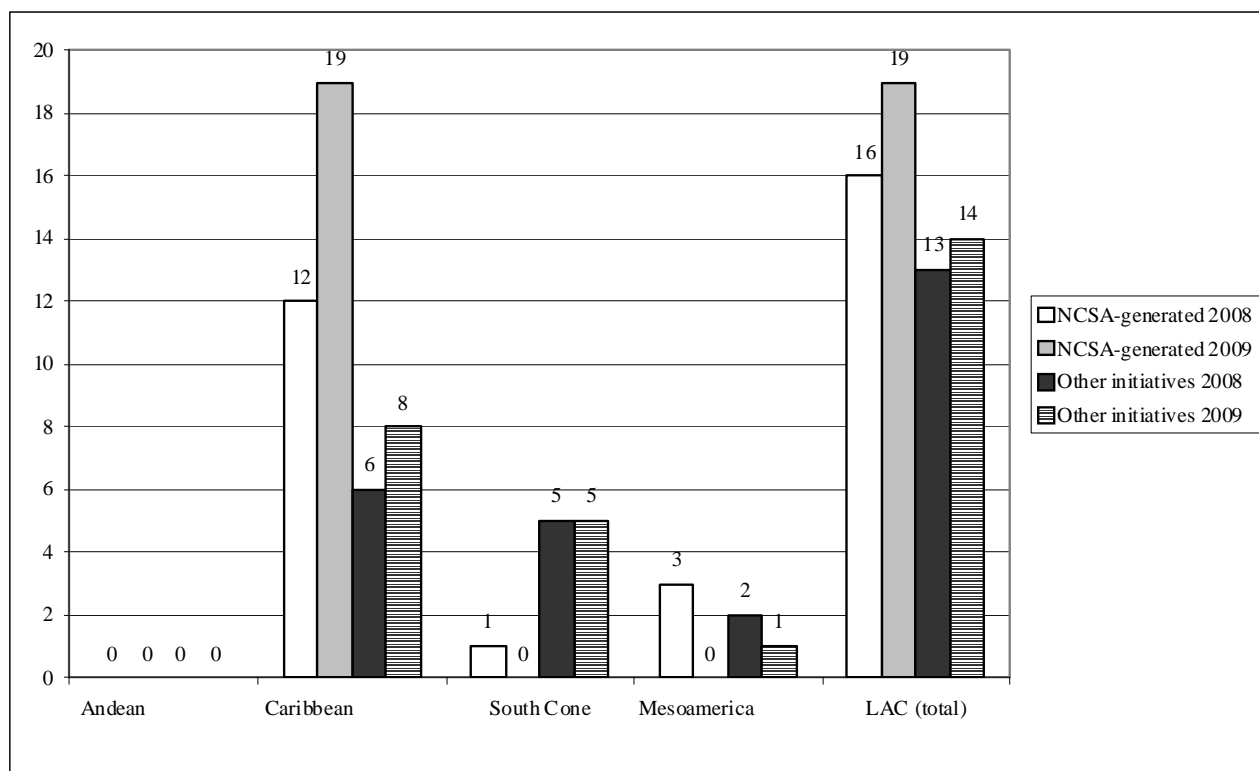
28. Les rapports nationaux des pays de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes montrent que le nombre d'initiatives de renforcement des capacités dans la région a augmenté au cours de la période 2008-2009, passant de 29 à 33. À l'échelon sous-régional, les données indiquent un nombre plus élevé d'initiatives dans les pays des Caraïbes, tandis que dans le cône Sud et en Amérique centrale le nombre d'initiatives a baissé au cours des deux années à l'examen. La sous-région andine, quant à elle, n'a fait part d'aucune initiative de renforcement des capacités à l'échelon national.

29. Le nombre d'initiatives issues de l'auto-évaluation nationale des capacités a été légèrement supérieur à celui des autres initiatives (35 contre 27).

Tableau 12
Nombre d'initiatives de renforcement des capacités de la DDTS (Amérique latine et Caraïbes)

<i>Subregion</i>	<i>Number of NCSA-generated capacity-building initiatives in 2008</i>	<i>Number of NCSA-generated capacity-building initiatives in 2009</i>	<i>Number of other capacity-building initiatives in 2008</i>	<i>Number of other capacity-building initiatives in 2009</i>
Andean	0	0	0	0
Caribbean	12	19	6	8
Mesoamerica	3	0	2	1
South Cone	1	0	5	5
LAC (total)	16	19	13	14

Figure 8
Nombre d'initiatives de renforcement des capacités de la DDTS (Amérique latine et Caraïbes)



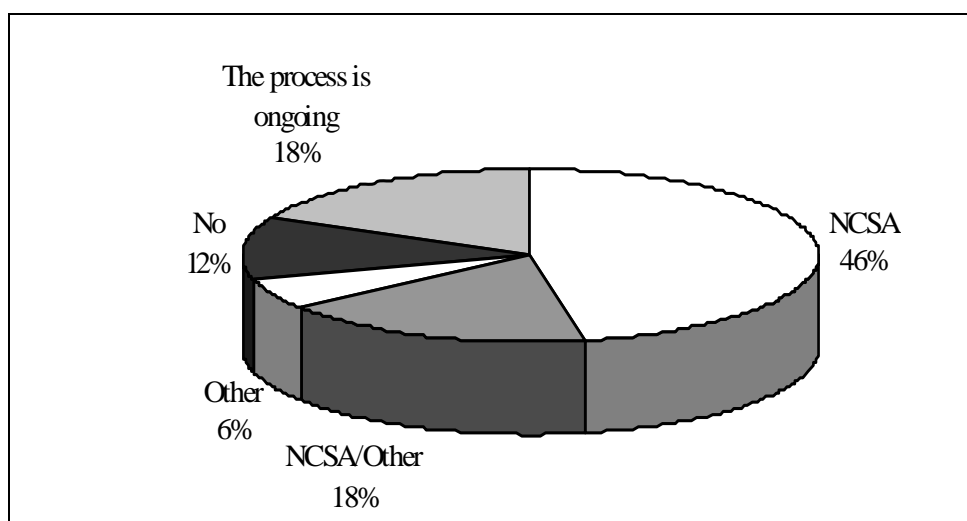
30. Douze (soit 70 %) des 17 pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont évalué leurs besoins en matière de renforcement des capacités à l'échelon national, tandis que 3 (18 %) s'y emploient et 2 (12 %) n'ont pas encore commencé. L'auto-évaluation nationale des capacités a servi de cadre pour 8 pays lors de l'évaluation, et 3 pays y ont recouru en l'associant à d'autres instruments; un seul pays a utilisé d'autres cadres que l'auto-évaluation nationale des capacités pour l'évaluation. Dans aucune sous-région le processus n'est encore achevé.

Tableau 13

Évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités de la DDTS (Amérique latine et Caraïbes)

Subregion	NCSA	NCSA/Other	Other	The process is	
				No	ongoing
Andean	1	0	1	1	0
Caribbean	3	2	0	1	1
Mesoamerica	3	0	0	0	1
South Cone	1	1	0	0	1
LAC (total)	8	3	1	2	3

Figure 9
**Évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités de la DDTS
 (Amérique latine et Caraïbes)**



31. Sur les 12 pays d'Amérique latine et des Caraïbes ayant procédé à l'évaluation de leurs besoins en matière de capacités, 7 (58 %) ont également évalué leurs besoins en termes de ressources financières nécessaires à la mise en œuvre. Cinq de ces 7 pays (71 %) ont inclus les ressources financières nécessaires dans un cadre d'investissement.

Tableau 14
**Évaluation des ressources nécessaires pour les besoins en matière de renforcement
 des capacités de la DDTS (Amérique latine et Caraïbes)**

<i>Subregion</i>	<i>Resource requirements assessed and included in an investment framework</i>	<i>Resource requirements assessed but not included in an investment framework</i>	<i>Resources for capacity-building needs not assessed</i>
Andean	1	0	1
Caribbean	2	2	1
Mesoamerica	1	0	2
South Cone	1	0	1
LAC (total)	5	2	5

d) *Méditerranée septentrionale*

32. Deux pays seulement de la Méditerranée septentrionale ont répondu à cette question. Les chiffres sont donc peu élevés pour cette région. Aucun de ces pays n'a fait part d'initiative issue de l'auto-évaluation nationale des capacités.

Tableau 15
**Nombre d'initiatives de renforcement des capacités de la DDTS
(Méditerranée septentrionale)**

<i>Region</i>	<i>Number of NCSA-generated capacity-building initiatives in 2008</i>	<i>Number of NCSA-generated capacity-building initiatives in 2009</i>	<i>Number of other capacity-building initiatives in 2008</i>	<i>Number of other capacity-building initiatives in 2009</i>
NMED (total)	0	0	2	1

33. Un seul pays (le seul pays non développé de Méditerranée septentrionale à avoir soumis son rapport) a répondu à la question sur l'évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités de la DDTS à l'échelon national, indiquant qu'il avait déjà évalué les besoins en question, en recourant à l'auto-évaluation nationale des capacités. Il avait aussi évalué les ressources nécessaires pour pourvoir à ces besoins, mais ne les avait pas incluses dans un cadre d'investissement.

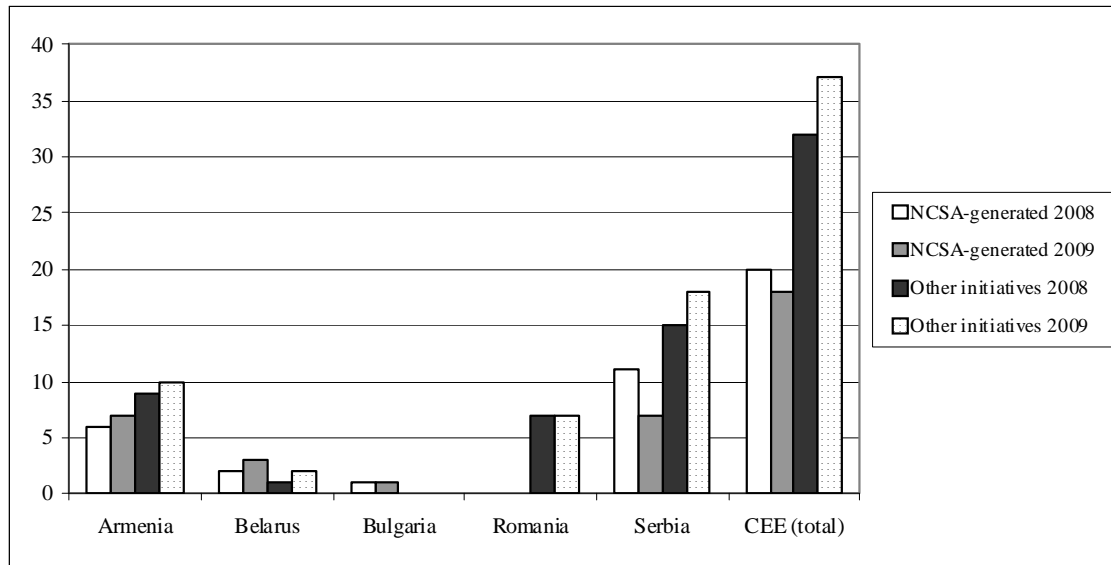
e) *Europe centrale et orientale*

34. Cinq des neuf pays soumettant un rapport ont répondu à cette question. La Serbie a fait part du nombre le plus élevé d'initiatives, tous types d'initiatives confondus, pour chacune des deux années. Dans l'ensemble, on n'a enregistré qu'une légère augmentation du nombre d'initiatives entre 2008 et 2009 (passé de 52 à 55), les initiatives issues de l'auto-évaluation nationale des capacités ont légèrement reculé, et les autres types d'initiatives légèrement progressé.

Tableau 16
**Nombre d'initiatives de renforcement des capacités de la DDTS
(Europe centrale et orientale)**

<i>Country Party</i>	<i>Number of NCSA-generated capacity-building initiatives in 2008</i>	<i>Number of NCSA-generated capacity-building initiatives in 2009</i>	<i>Number of other capacity-building initiatives in 2008</i>	<i>Number of other capacity-building initiatives in 2009</i>
Armenia	6	7	9	10
Belarus	2	3	1	2
Bulgaria	1	1	0	0
Romania	0	0	7	7
Serbia	11	7	15	18
CEE (total)	20	18	32	37

Figure 10
Nombre d'initiatives de renforcement des capacités de la DDTS (Europe centrale et orientale)

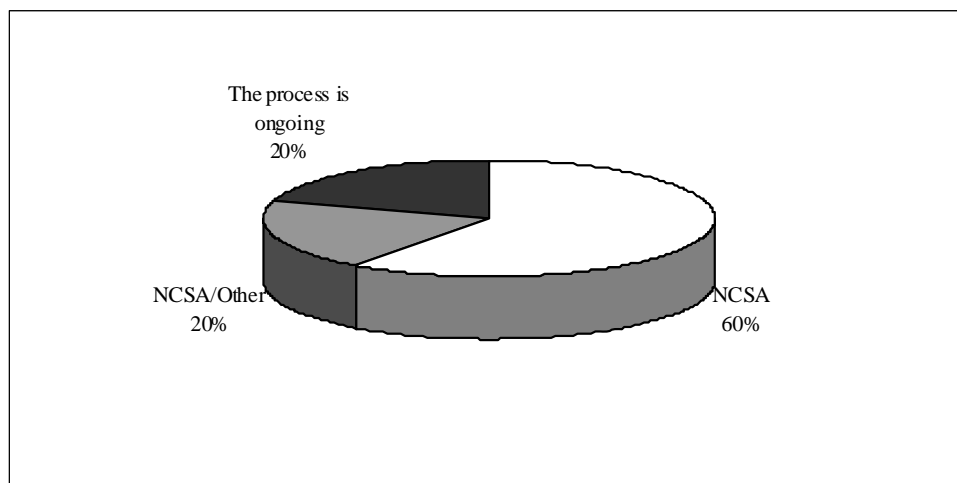


35. Cinq pays ont évalué leurs besoins en matière de renforcement de capacités, dont 3 en recourant à l'auto-évaluation nationale des capacités, et 1 à plusieurs méthodes combinées. Dans 1 pays, ce processus n'est pas encore achevé.

Tableau 17
Évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités de la DDTS (Europe centrale et orientale)

Region	NCSA	NCSA/Other	Other	No	The process is ongoing
CEE (total)	3	1	0	0	1

Figure 11
Évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités de la DDTS (Europe centrale et orientale)



36. Deux des 4 pays ayant évalué leurs besoins en matière de renforcement des capacités n'ont pas évalué les ressources correspondantes nécessaires et 2 l'ont fait, et les ont incluses dans un cadre d'investissement.

Tableau 18

Évaluation des ressources nécessaires pour les besoins en matière de renforcement des capacités de la DDTS (Europe centrale et orientale)

<i>Region</i>	<i>Resource requirements assessed and included in an investment framework</i>	<i>Resource requirements assessed but not included in an investment framework</i>	<i>Resources necessary for capacity-building needs not assessed</i>
CEE (total)	2	0	2

2. Contribution nationale à la réalisation de l'objectif

D'ici à 2014, au moins 90 % des pays parties touchés, et des entités sous-régionales et régionales concernées, mettent en œuvre des plans, programmes ou projets spécifiques de renforcement de capacités liés à la DDTS.

(Voir ICCD/CRIC(9)/INF.2, sect. II.C.10, modèle établi pour CONS-O-13.)

a) Afrique

37. Sur 30 pays africains ayant soumis leur rapport au cours du présent cycle d'établissement des rapports, 25 ont fait part d'initiatives de renforcement des capacités en 2008 et 2009, 1 a déclaré ne pas avoir de telles initiatives, et 4 n'ont pas répondu à la question. Le pays qui a déclaré ne pas avoir mené d'initiatives en 2008 et 2009 a dit qu'il avait des projets à ce sujet pour 2010-2011. Sur les 4 pays n'ayant pas communiqué de chiffres pour 2008-2009, 2 ont dit prévoir des initiatives en 2010-2011 et 1 en prévoir en 2012-2013. Un pays n'a pas apporté de réponse à cette question.

38. Il en ressort qu'au cours de la période prise en compte dans les rapports (2008-2009), 83 % au moins des pays parties touchés ont mis en œuvre des plans, programmes ou projets spécifiques de renforcement des capacités liés à la DDTS, résultat déjà très proche du seuil fixé de 90 %. Si les plans des pays parties sont menés à bon terme et si les pays qui mènent actuellement des programmes de renforcement des capacités conservent la même détermination, le seuil sera aisément franchi d'ici à 2014.

b) Asie

39. Vingt-huit pays parties asiatiques ont soumis leur rapport au cours du présent cycle d'établissement de rapports. Dix-huit ont fait part d'initiatives de renforcement des capacités en 2008-2009, 3 ont dit ne pas en avoir, et 7 n'ont pas répondu à la question. Autrement dit, actuellement, 64 % au moins des Parties ont mené une telle initiative.

40. Les 3 pays qui ont dit ne pas avoir d'initiative de renforcement des capacités ont déclaré qu'ils prévoyaient d'en avoir en 2012-2013. Sur les 7 pays qui n'ont pas communiqué de chiffres pour 2008-2009, 2 ont déclaré qu'ils prévoyaient de telles initiatives pour 2010-2011 et 2 pour 2012-2013, 1 a indiqué qu'il n'avait aucun projet de cet ordre, et 2 n'ont pas répondu à la question.

41. Il s'ensuit que d'ici à 2014, si tous les projets sont menés à bien, au moins 89 % des pays auront atteint le seuil fixé, ce qui sera un bon résultat, la condition étant toutefois que tous les pays réalisent leurs projets et que les pays qui sont actuellement en train de mettre en œuvre des mesures de renforcement des capacités poursuivent dans cette voie.

c) *Amérique latine et Caraïbes*

42. Les données communiquées pour l'Amérique latine et les Caraïbes dénotent des progrès sur la voie de l'objectif à atteindre. Dix pays ont dit avoir mené des initiatives de renforcement des capacités en 2008-2009; 7 n'ont pas répondu à la question. Actuellement, cela indiquerait qu'au moins 58 % des pays mènent de telles initiatives. Si les projets des pays parties se concrétisent, toutefois, l'Amérique latine et les Caraïbes devraient atteindre le seuil fixé en 2016 seulement, soit deux ans plus tard que la date convenue. La raison en est que sur les 7 pays qui n'ont pas fait part de leurs chiffres pour 2008-2009, 3 ont annoncé leurs projets pour 2010-2011, 1 pour 2012-2013, un autre pour 2014-2015, un autre encore pour 2016-2017, et 1 pays a déclaré ne pas avoir de projet de cet ordre.

43. Il s'ensuit que d'ici à 2014, 82 % des pays d'Amérique latine et des Caraïbes devraient disposer d'initiatives de renforcement des capacités. La sous-région du cône Sud devrait atteindre le seuil en 2011 et l'Amérique centrale en 2013. Par ailleurs, la sous-région andine ne devrait pouvoir l'atteindre qu'en 2016, tandis que la sous-région des Caraïbes ne l'atteindra pas à moins que d'autres initiatives ne soient prévues et mises en œuvre dans les années à venir.

d) *Méditerranée septentrionale*

44. Deux pays de la Méditerranée septentrionale (40 %) ont fait part de leurs initiatives en 2008-2009, et les autres n'ont pas répondu. Sur les trois pays restants, l'un a indiqué qu'il prévoyait de telles initiatives en 2012-2013, un autre a déclaré ne pas avoir de projet de cet ordre et un autre encore n'a pas répondu à ce sujet. Autrement dit, d'ici à 2014, au moins 60 % des pays d'Amérique latine et des Caraïbes devraient disposer de telles initiatives, taux bien en deçà du seuil de 90 %.

e) *Europe centrale et orientale*

45. Cinq pays d'Europe centrale et orientale (soit 55 %) ont fait part d'initiatives de renforcement des capacités en 2008-2009. Sur les 4 pays restants, 2 ont dit avoir des projets de cet ordre pour 2012-2013, 1 a dit ne pas en avoir, et un autre n'a pas répondu. Autrement dit, d'ici à 2014, au moins 77 % des pays devraient s'être dotés d'initiatives, taux qui est inférieur au seuil fixé.

3. **Évaluation qualitative**

«Avez-vous bénéficié de l'assistance de l'une des institutions suivantes lors de l'établissement de vos capacités dans le cadre de la lutte contre la DDTS?»

(Voir ICCD/CRIC(9)/INF.2, sect. II.C.10, modèle établi pour CONS-O-13.)

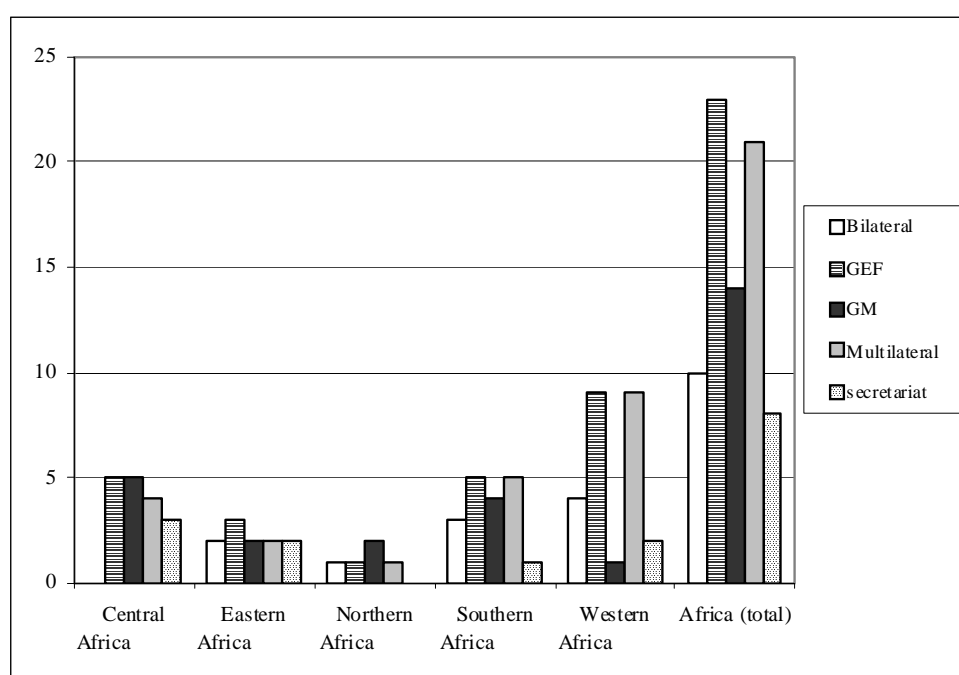
a) *Afrique*

46. D'une manière générale, les pays africains ont bénéficié de l'assistance de plusieurs institutions pour le renforcement des capacités. Le FEM en assume la plus grande part (23 pays sur 30). D'autres institutions multilatérales ont été bien actives elles aussi. Tant le FEM que l'aide multilatérale sont les plus présents en Afrique de l'Ouest. Un petit nombre de pays de chaque sous-région bénéficient d'une aide bilatérale; l'Afrique centrale n'en a reçu aucune. Comme indiqué précédemment, ces chiffres doivent être interprétés avec prudence compte tenu des divergences dans les nombres de pays bénéficiaires d'une assistance, selon qu'il s'agit des rapports établis par les pays ou de ceux soumis par les pays développés parties.

Tableau 19
Assistance au renforcement des capacités fournie par les institutions (Afrique)

Subregion	Bilateral	GEF	GM	Multilateral	Secretariat
Central Africa	0	5	5	4	3
Eastern Africa	2	3	2	2	2
Northern Africa	1	1	2	1	0
Southern Africa	3	5	4	5	1
Western Africa	4	9	1	9	2
Africa (total)	10	23	14	21	8

Figure 12
Assistance au renforcement des capacités fournie par les institutions (Afrique)



b) *Asie*

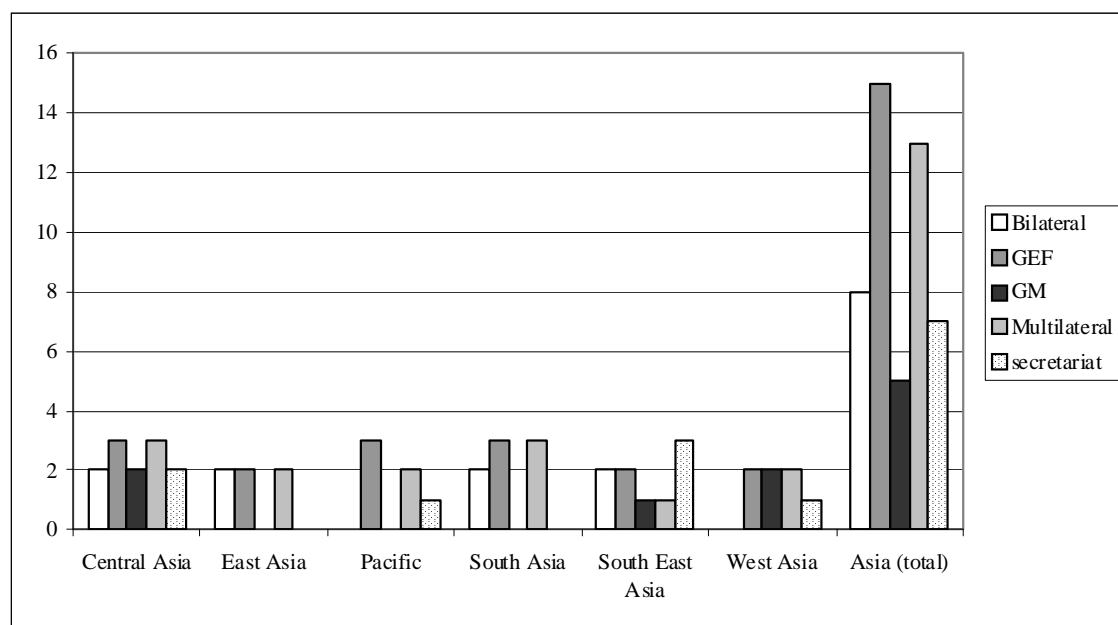
47. La situation en matière d'assistance apportée par les institutions en Asie est très semblable à celle de l'Afrique: le FEM et les autres institutions multilatérales ont été les plus actifs dans la fourniture de cette assistance. Cependant, la proportion de pays bénéficiant de cette assistance est moins élevée qu'en Afrique: la moitié environ des pays en ont bénéficié.

48. Il convient de noter que deux pays (l'Ouzbékistan et le Turkménistan) ont bénéficié d'un appui de la part des cinq types d'organisation. Un pays (l'Indonésie) a bénéficié d'un appui de la part de quatre types d'organisation, 7 pays de la part de trois types d'organisation, 3 pays de la part de deux types d'organisation, et 7 pays de la part d'un seul type d'organisation. Huit pays parties, dont 5 se situant en Asie occidentale, n'ont pas répondu à la question, ce qui explique les chiffres relativement faibles pour cette sous-région.

Tableau 20
Assistance au renforcement des capacités fournie par les institutions (Asie)

<i>Subregion</i>	<i>Bilateral</i>	<i>GEF</i>	<i>GM</i>	<i>Multilateral</i>	<i>Secretariat</i>
Central Asia	2	3	2	3	2
East Asia	2	2	0	2	0
Pacific	0	3	0	2	1
South Asia	2	3	0	3	0
South East Asia	2	2	1	1	3
West Asia	0	2	2	2	1
Asia (total)	8	15	5	13	7

Figure 13
Assistance au renforcement des capacités fournie par les institutions (Asie)



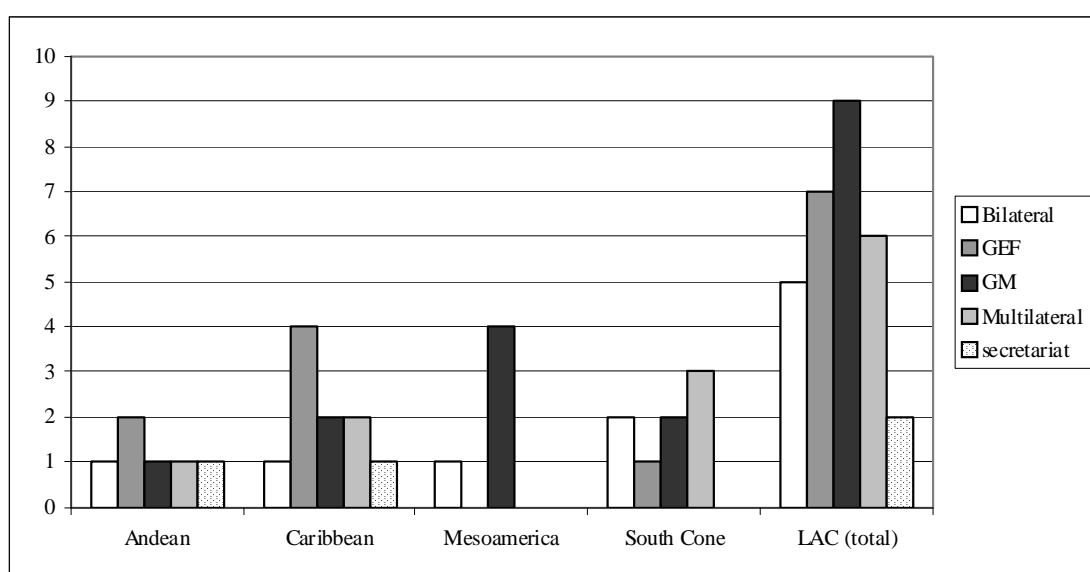
c) *Amérique latine et Caraïbes*

49. S'agissant de l'assistance au renforcement des capacités fournie par diverses institutions aux pays de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, les données indiquent que le Mécanisme mondial a été l'institution la plus active, suivie par le FEM.

Tableau 21
**Assistance au renforcement des capacités fournie par les institutions
 (Amérique latine et Caraïbes)**

<i>Subregion</i>	<i>Bilateral</i>	<i>GEF</i>	<i>GM</i>	<i>Multilateral</i>	<i>Secretariat</i>
Andean	1	2	1	1	1
Caribbean	1	4	2	2	1
Mesoamerica	1	0	4	0	0
South Cone	2	1	2	3	0
LAC (total)	5	7	9	6	2

Figure 14
Assistance au renforcement des capacités fournie par les institutions (Amérique latine et Caraïbes)



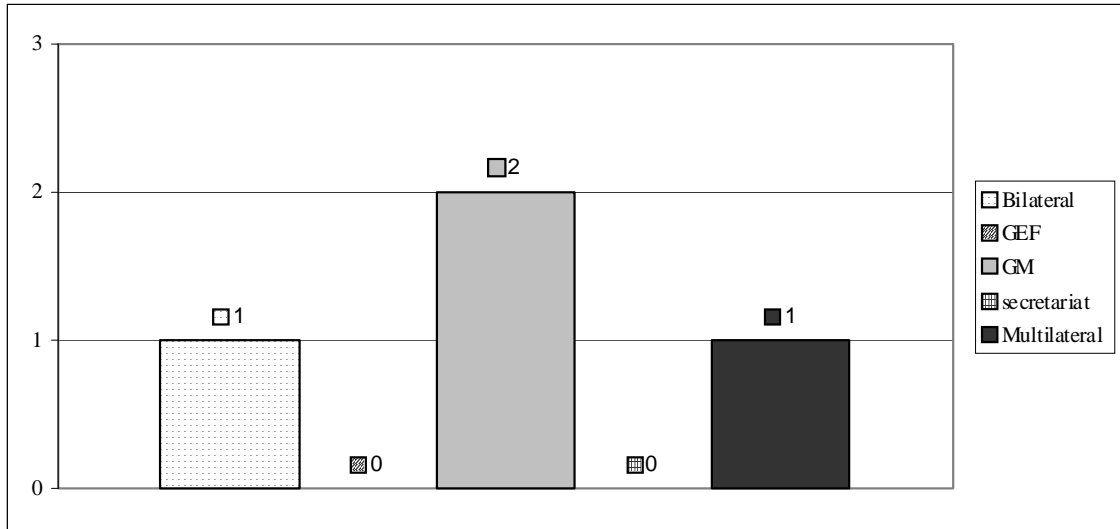
d) *Méditerranée septentrionale*

50. Deux pays de la Méditerranée septentrionale ont dit avoir obtenu une assistance, fournie par trois institutions pour l'un (on notera avec intérêt que ce pays est aussi un pays développé partie) et par une seule institution pour l'autre.

Tableau 22
**Assistance au renforcement des capacités fournie par les institutions
 (Méditerranée septentrionale)**

<i>Region</i>	<i>Bilateral</i>	<i>GEF</i>	<i>GM</i>	<i>Multilateral</i>	<i>Secretariat</i>
NMED (total)	1	0	2	1	0

Figure 15
Assistance au renforcement des capacités fournie par les institutions (Méditerranée septentrionale)



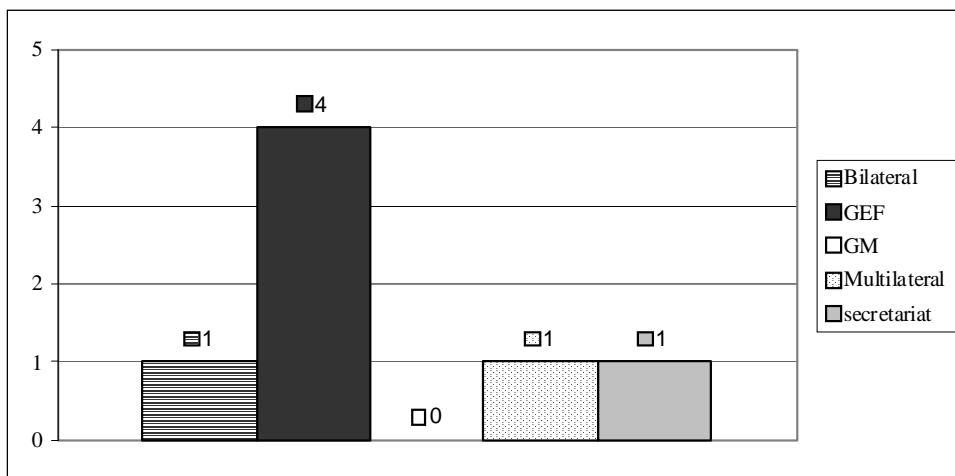
e) Europe centrale et orientale

51. Cinq pays d'Europe centrale et orientale ont obtenu une assistance. Pour l'un d'entre eux, trois institutions différentes sont intervenues et, pour les quatre autres, une seule institution était en jeu. L'assistance a avant tout été fournie par le FEM.

Tableau 23
Assistance au renforcement des capacités fournie par les institutions (Europe centrale et orientale)

Region	Bilateral	GEF	GM	Multilateral	Secretariat
CEE (total)	1	4	0	1	1

Figure 16
Assistance au renforcement des capacités fournie par les institutions (Europe centrale et orientale)



C. Pays développés parties

1. Nombre d'initiatives de renforcement des capacités de la DDTS ayant bénéficié d'un appui

52. Les données communiquées par les pays développés parties montrent que ces pays ont soutenu 101 pays parties touchés, un observateur, un pays partie n'ayant pas encore déclaré sa situation, six sous-régions ensemble et deux régions ensemble, et un pays développé partie a déclaré qu'il soutenait des initiatives de renforcement des capacités dans le monde entier.

53. Trente-six pays parties touchés, six sous-régions et une région ont bénéficié de l'assistance d'un pays développé partie; 37 pays parties touchés et une région ont été soutenus par deux pays développés parties; 15 pays parties touchés et un observateur ont été aidés par trois pays développés parties; 12 pays parties touchés ont été soutenus par quatre pays développés parties; un pays partie touché (Afrique de l'Ouest) a bénéficié de l'assistance de cinq pays développés parties; et un pays développé partie (Afrique de l'Ouest) a bénéficié de l'assistance de six pays développés parties.

54. Il est frappant que pas une seule initiative issue de l'auto-évaluation nationale des capacités n'a bénéficié d'un soutien, alors qu'un grand nombre d'autres initiatives en ont bénéficié.

Tableau 24

Nombre d'initiatives de renforcement des capacités de la DDTS ayant bénéficié d'un appui de la part de pays développés parties (pays développés parties)

<i>Country Party</i>	<i>Number of NCSA-generated capacity-building initiatives supported in 2008</i>	<i>Number of NCSA-generated capacity-building initiatives supported in 2009</i>	<i>Number of other capacity-building initiatives supported in 2008</i>	<i>Number of other capacity-building initiatives supported in 2009</i>
Australia			20	20
Canada			4	4
Czech Republic	0	0	24	23
Denmark				
European Union				1
France			26	29
Germany	0	0	965	965
Israel			11	5
Italy			17	7
Netherlands	0	0	15	15
Norway			2	2
Switzerland			1	1
Total	0	0	1 075	1 072

55. La répartition géographique de l'assistance fournie est présentée dans le tableau 25 ci-après. À l'évidence, et comme l'on pouvait s'y attendre, cette assistance est concentrée sur l'Afrique et l'Asie. L'Afrique de l'Ouest est la sous-région la plus soutenue, suivie par l'Afrique australe.

Tableau 25

Répartition géographique de l'assistance fournie par des pays développés parties aux initiatives de renforcement des capacités de la DDTS

<i>Entity</i>	<i>Number of entities supported</i>
Africa	44 and 3 subregions and region
Central Africa	7 and subregion
Eastern Africa	6 and subregion
Northern Africa	5
Southern Africa	11 and subregion
Western Africa	15 and subregion
Asia	30 and 2 subregions and region
Central Asia	5 and subregion
East Asia	2 and subregion
Pacific	3
South Asia	7
South East Asia	8
West Asia	5
Latin America and the Caribbean	19
Andean	4
Caribbean	3
Mesoamerica	7
South Cone	5
Northern Mediterranean	2
Central and Eastern Europe	6
Observer	1
Country Party that has not yet declared its status	1
Support provided worldwide	1
Total	101 country Parties, 1 observer, 1 country Party that has not yet declared its status, 6 subregions, 2 regions and 1 worldwide

2. Contribution nationale à la réalisation de l'objectif

D'ici à 2014, au moins 90 % des pays parties touchés, et des entités sous-régionales et régionales concernées, mettent en œuvre des plans, programmes ou projets spécifiques de renforcement de capacités liés à la DDTS.

(Voir ICCD/CRIC(9)/INF.2, sect. II.C.10, modèle établi pour CONS-O-13.)

56. Il a été demandé aux pays développés parties si, au moment de l'établissement de leur rapport, ils projetaient de fournir une assistance à un ou plusieurs pays parties touchés, ou sous-régions ou régions, pour la mise en œuvre de plans, programmes ou projets spécifiques de renforcement des capacités liés à la DDTS.

57. Huit pays développés ont répondu à cette question, 4 ne l'ont pas fait. Six ont répondu qu'ils comptaient fournir une telle assistance en 2010-2011 et 2 en 2012-2013. Sur les 8 pays qui ont répondu, 5 ont renseigné sur les pays, sous-régions ou régions qu'ils comptaient soutenir. Deux pays développés ont indiqué qu'ils projetaient d'appuyer l'Afrique en tant que région, et un autre l'Asie en tant que région. L'Asie de l'Est et l'Asie du Sud seraient soutenues en tant que sous-régions, et tous les pays développés parties en tant que pays, à l'exception d'un, seraient des pays asiatiques (7 en Asie du Sud-Est, 6 en Asie du Sud, 5 en Asie centrale, 2 en Asie de l'Est et 1 dans le Pacifique). Un pays partie n'ayant pas encore déclaré sa situation devait également bénéficier d'une assistance. Aucun pays n'a été mentionné plus d'une fois. Autrement dit, toutes informations confondues, deux régions et 22 pays devaient bénéficier d'une assistance d'ici à 2014.

D. Fonds pour l'environnement mondial

58. Il ressort clairement des données que le FEM est l'institution qui apporte le soutien le plus actif aux initiatives de renforcement des capacités dans le cadre de la Convention. Pour l'indicateur de résultats à l'examen, le FEM a indiqué qu'en 2008 il avait appuyé 40 initiatives de renforcement des capacités issues de l'auto-évaluation nationale des capacités. Le Fonds a également précisé qu'il soutenait les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement en Afrique, en Asie (y compris dans le Pacifique), et en Amérique latine et aux Caraïbes. Le FEM a relevé l'absence d'intégration des plans, programmes ou projets dans les politiques et plans nationaux se rapportant à la DDTS, ainsi que les insuffisances constatées dans les plans, programmes ou projets en termes de bénéficiaires, de contenu et de dispositions logistiques notamment, tous obstacles qui lui ont posé d'énormes difficultés dans sa tâche. Le FEM a également souligné que, dans le contexte de son projet commun avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) prévoyant une approche ciblée par «dossiers» visant à renforcer les capacités et à intégrer la gestion durable des sols dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement, le cadre permettant d'associer un vaste éventail de parties prenantes, notamment des organisations de la société civile et le secteur privé, posait problème².

III. Conclusions

59. **Malgré les divergences apparentes dans les renseignements que les pays parties touchés et les pays développés parties ont communiqués au sujet du renforcement des capacités, la situation en matière d'initiatives de renforcement des capacités liées à la DDTS peut être qualifiée de relativement bonne. Un grand nombre d'initiatives de renforcement des capacités sont menées dans le monde entier, et elles bénéficient d'un bon appui de la part des institutions multilatérales, notamment du FEM et – de l'avis des donateurs du moins – de la part de partenaires bilatéraux aussi. L'Afrique et l'Asie sont les plus avancées à cet égard.**

60. **La très grande majorité de ces initiatives ne sont pas issues de l'auto-évaluation nationale des capacités, bien que celle-ci soit utilisée par pratiquement tous les pays qui ont procédé à l'évaluation de leurs besoins en matière de renforcement des capacités. Les projets liés à l'auto-évaluation nationale des capacités ne bénéficient**

² Des difficultés liées à la disponibilité des données au secrétariat du FEM ont empêché le Fonds de donner davantage de précisions.

d'aucune attention de la part des partenaires bilatéraux, fait notable dont il serait intéressant d'étudier les causes.

61. Bon nombre des pays qui ont évalué leurs besoins en matière de renforcement des capacités ont également évalué les ressources financières nécessaires pour couvrir ces besoins, et la moitié d'entre eux ont intégré ces ressources dans un cadre d'investissement. L'expérience acquise en Afrique montre qu'il n'y a pas de corrélation manifeste entre le nombre de projets de renforcement des capacités et les initiatives prises en matière de cadres d'investissements.

62. Les chances d'atteindre l'objectif fixé – 90 % des pays parties touchés, et des entités sous-régionales et régionales concernées, mettant en œuvre des plans, programmes ou projets spécifiques de renforcement de capacités liés à la DDTS d'ici à 2014 – sont bonnes: 71 % des Parties disposent déjà de telles initiatives et, si leurs plans sont menés à bien, 92 % d'entre elles devraient en avoir mis en œuvre d'ici à 2014. Il convient de relever toutefois les écarts entre régions dans les chances d'atteindre cet objectif.

63. Il pourrait être intéressant, lors de l'établissement des futurs rapports, de recueillir l'information sur le type d'initiatives de renforcement des capacités entreprises par les pays parties touchés, afin de mieux comprendre leurs besoins. Bien des pays développés parties ont fait part de leur intention d'apporter dans les années à venir une assistance au renforcement des capacités des pays touchés, et il serait utile de disposer d'informations complémentaires pour rationaliser ce processus.

64. Il serait également utile de s'enquérir des raisons pour lesquelles les pays parties touchés qui bénéficient d'une assistance bilatérale font part d'informations qui ne correspondent pas à celles communiquées par les pays développés parties.

IV. Recommandations

65. Ci-après figurent les premières recommandations que les Parties pourraient examiner à la neuvième session du Comité en tenant compte de l'analyse exposée dans le présent document, le but étant d'engager rapidement des consultations sur des projets de décision qui seraient soumis à la dixième Conférence des Parties, pour examen:

a) Les pays développés parties, le FEM et les autres institutions multilatérales sont invités à fournir une assistance aux pays parties touchés qui ont dit manquer des capacités requises pour mettre véritablement en œuvre la Convention, et en particulier à ceux qui ont dit ne pas avoir de plan pour développer les capacités manquantes, de façon à ce que l'objectif de 90 % puisse être atteint d'ici à 2014;

b) Les pays de la région andine et des Caraïbes ainsi que ceux d'Europe centrale et orientale en particulier devraient pouvoir bénéficier, s'ils en font la demande, d'une assistance, de façon à ce que soit rétabli l'équilibre à l'échelle mondiale entre les pays qui développent leurs capacités en vue de la mise en œuvre de la Convention;

c) Le secrétariat de la Convention et le Mécanisme mondial sont priés de prendre en compte des éléments tels que la qualité des données et les méthodologies pertinentes de collecte de l'information en vue d'enrichir le processus itératif et, ce faisant, améliorer la qualité des rapports établis par les Parties et les autres entités qui soumettent des rapports;

d) Le secrétariat est également prié de poursuivre les consultations avec le FEM afin de lui permettre de fournir des informations sur les indicateurs de résultats selon que de besoin et dans la mesure où les données au sein du FEM sont disponibles. De même, le secrétariat est prié de poursuivre les consultations avec le FEM afin de rationaliser l'assistance fournie via les auto-évaluations nationales des capacités, en vue de renforcer l'efficacité et l'utilité de ces évaluations;

e) Selon l'approche axée sur les résultats, les organes subsidiaires et les institutions relevant de la Convention sont invités à inscrire dans leurs programmes de travail respectifs pour 2012-2013 l'examen des présentes recommandations, le but étant de fournir aux pays parties touchés l'assistance requise pour atteindre l'objectif opérationnel 4 de la Stratégie, conformément à leur mandat respectif;

f) À cet égard, le Mécanisme mondial est prié d'offrir une assistance plus poussée aux pays touchés pour l'évaluation de leurs besoins financiers en matière de renforcement des capacités et l'intégration de ces besoins dans un cadre d'investissement. Les pays souhaitant bénéficier de cette assistance sont priés de contacter le Mécanisme mondial d'ici à avril 2011 afin que celui-ci puisse inscrire les modules de travaux correspondants dans le programme de travail actualisé qui sera soumis à la dixième Conférence des Parties.
